

De la compassion à la révolte: des travailleuses bénévoles témoignent

Les hommes constituent la majorité des personnes détenues et du personnel pénitentiaire. Par contre, parmi les personnes extérieures qui interviennent dans les prisons sans faire partie de la structure carcérale, il y a une majorité de femmes. Les statuts sont très divers : depuis la fonction publique dans certains pays (personnel enseignant et de santé) jusqu'au bénévolat. Une partie importante travaille dans des associations auxquelles les pouvoirs publics confient des missions dans les prisons.

Laurent Vogel

ETUI

Le Genepi est une association étudiante qui coordonne le travail d'environ 900 bénévoles qui assurent plus de 5 800 heures d'atelier en prison.

Image: © Belga



Les locaux du Genepi se trouvent dans un immeuble du 19^e arrondissement à Paris. C'est une architecture anonyme qui évoque immédiatement un bâtiment administratif où opèrent les services périphériques d'un quelconque ministère. En arrivant au rendez-vous, nous sommes frappés par les plaques des boîtes aux lettres. Toutes évoquent le monde carcéral ou son contexte: soutien à la réinsertion, aide aux victimes, services de probation... Le contraste est saisissant entre ces dénominations qui renvoient à différentes cases du parcours pénitentiaire et les propos de nos interlocutrices. Elles interviennent, dans le cadre d'une convention avec le ministère français de la Justice mais leur action n'entend nullement légitimer le fonctionnement du système carcéral.

Génépi: un acronyme qui a retrouvé sa liberté de plante sauvage

Le Genepi est une association étudiante qui coordonne le travail d'environ 900 bénévoles. Répartis en 37 groupes locaux sur tout le territoire de l'hexagone, les bénévoles assurent plus de 5 800 heures d'atelier en prison. Créée en mai 1976 à la suite d'importantes mutineries dans les prisons françaises, l'association était conçue au départ comme une contribution d'étudiants issus de milieux privilégiés à ce qu'on présentait comme l'humanisation des prisons. Le projet était soutenu par Lionel Stoléru, un conseiller de Valéry Giscard d'Estaing, cet ancien président de la République compassé aux allures aristocratiques. N'empêche. Le 10 août 1974, le président Giscard

nouvellement élu se rendait dans une prison de Lyon et tenait à se faire photographier serrant la main d'un détenu. Il déclarait à l'époque que "la prison ne doit être que la privation de liberté". Aucun président élu après lui n'a jamais tenu des propos aussi clairs. L'idéologie sécuritaire, les innombrables proclamations viriles de "tolérance zéro" à l'égard de tout et de rien sont devenues des lieux communs dans la propagande électorale. De nos jours, on se fait élire généralement en promettant la construction de nouvelles prisons.

Les premiers bénévoles du Genepi provenaient des grandes écoles, de polytechnique et de Sciences Po, ces lieux par excellence de reproduction de l'élite économique et politique en France. À l'époque, c'était d'ailleurs en tant que futurs patrons que ces étudiants étaient supposés remplir une mission qui les aurait sensibilisés à la réinsertion professionnelle d'anciens détenus. On baignait dans une ambiance clairement paternaliste. Lionel Stoléru, fondateur de l'association, considérait que des étudiants en train de réussir leur vie tendaient la main aux détenus en passe de la rater!

Au départ, Genepi était l'acronyme du Groupement Étudiant National d'Enseignement aux Personnes Incarcérées. En 2014, une assemblée des membres a décidé de se débarrasser de cette dénomination qui ne correspondait plus du tout à l'identité de l'association. Ses membres ne sont plus exclusivement des étudiants même si, dans la pratique, cela reste le cas pour une très grande majorité. Le Genepi d'aujourd'hui considère sa mission dans d'autres termes que la notion d'enseignement qui supposerait

La prison offre un miroir grossissant de toutes les formes d'inégalité sociale.

la transmission d'un savoir. Et surtout, il n'intervient pas uniquement auprès des personnes incarcérées. Une partie essentielle de son travail consiste au contraire à interpeller la société du "dehors" sur ce qui se passe à l'intérieur des prisons. On a gardé l'acronyme qui a retrouvé la liberté de son sens premier. Le génépi est une fleur tenace qui pousse dans le milieu hostile des montagnes des Alpes au-dessus de 2 000 mètres d'altitude. Macérée ou distillée, elle produit une liqueur tonifiante, légèrement amère, appréciée des montagnards.

Avec le temps, bien des choses ont changé. Alors que le Genepi a beaucoup apporté aux personnes détenues, celles-ci ont contribué généreusement à donner un autre sens au travail de l'association et à la conscience de ses bénévoles. À la maison d'arrêt de Nanterre, il y a quelques années, des détenus ont donné des cours d'arabe aux étudiants du Genepi. Parfois, les détenus de longue durée et les récidivistes élaborent une réflexion critique sur les processus sociaux qui enchaînent discrimination, marginalisation, précarité, délinquance et enfermement.

Alors que le Genepi a beaucoup apporté aux personnes détenues, celles-ci ont contribué généreusement à donner un autre sens au travail de l'association et à la conscience de ses bénévoles.

1. En France, le service civique s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans. Il leur permet de travailler dans des associations sans but lucratif. Le salaire est assuré en partie par le budget de l'État.

Ils ont le temps de lire, de discuter entre eux. Cela peut déboucher sur une conscience politique qui nourrit l'intervention du Genepi. D'une intervention compassionnelle, les bénévoles ont décidé progressivement d'inscrire leur action dans un autre cadre. Ce qui ne va pas sans tension avec les autorités qui voient d'un mauvais œil la dimension contestataire de ce travail. Elles renâclent à renouveler les conventions qu'elle passe avec l'association.

Chercher à porter une voix politique "dehors"

Eloïse, chargée de communication au Genepi, résume cette évolution. "On est passé peu à peu à une critique de l'enfermement. On ne pouvait pas ignorer les déterminants sociaux de la prison. Notre but aujourd'hui est de créer un lien horizontal avec les détenus. Nous apprenons d'eux autant qu'ils peuvent apprendre de nous. Nous cherchons à porter leur voix politique 'dehors'. C'est un travail de décroissement des institutions carcérales. Il faut permettre à leur parole d'atteindre les gens là où ils ne peuvent pas se rendre. La prison en France, ce sont 70 000 hommes et femmes qui ne sont pas seulement privés de liberté. Ces personnes sont éloignées de leur famille et de leurs proches, dans des prisons surpeuplées et soumises à des doubles, triples ou quadruples peines si l'on réfléchit aux différents aspects de leur vie. Il faut ajouter à cette population, celle des centres de

rétenion administrative où sont enfermées des personnes migrantes en attente de leur déportation. Nous refusons d'y organiser des ateliers pour ne pas nous rendre complices du racisme d'État."

Clémence a commencé à travailler comme bénévole en 2012. Actuellement, elle est engagée en service civique¹. Elle est chargée de la communication et de la voix politique. Elle explique son parcours: "J'ai commencé comme bénévole en 2012. Pendant six mois, je me suis occupée d'un atelier d'art plastique à Villepinte. Pour les personnes détenues, un atelier artistique représente un moment apprécié qui les sort de la grisaille quotidienne. Ensuite je me suis engagée auprès de migrants. Je suis revenue au Genepi cette année. On ne peut pas parler des discriminations ou de la justice sociale sans aborder la question des prisons. La prison offre un miroir grossissant de toutes les formes d'inégalité sociale. Même un atelier artistique renvoie à des dynamiques ambiguës. D'une part, je me rends compte à quel point les participants y sont attachés. Mais l'administration cherche à en faire un moyen de pression. Cela entre dans leur politique de la carotte et du bâton. Il faut gérer cela en restant fidèles à nos principes. On n'accepte pas que du personnel pénitentiaire soit présent dans les ateliers. On refuse l'installation de caméras de surveillance. Grâce à ces rapports de confiance, on n'a pas de problème avec les détenus. On ne les interroge jamais sur leur passé. S'ils le veulent, ils nous racontent leur vie. On n'insiste pas pour

savoir. Malheureusement, nous ne pouvons pas intervenir sur les décisions de l'administration concernant l'accès à nos ateliers. Les détenus nous connaissent par le bouche-à-oreille. Ils demandent de participer mais la décision finale revient à la direction de la prison. Certains détenus sont ostracisés en fonction de leur orientation sexuelle ou en raison du type de délit, notamment des délits sexuels. Il y a aussi très souvent du favoritisme. La participation à un atelier n'est pas un droit mais une faveur. Ceux qu'on appelle DPS dans le jargon administratif (détenus particulièrement sensibles) sont exclus d'office."

— Avez-vous en mémoire une histoire qui vous a particulièrement frappée ?

Clémence: "Oui, c'était l'histoire d'un jeune d'origine maghrébine. Le père est parti. La mère doit se débrouiller toute seule entre trois boulots. Ils sont sept frères et sœurs. Il n'avait pas beaucoup de choix pour trouver un boulot décent. Il s'est mis à dealer à petite échelle. Après son premier emprisonnement, c'est devenu un meilleur dealer. Il en est à sa quatrième ou cinquième peine de prison. Il a connu plusieurs maisons d'arrêt..."

Margaux a été élue au secrétariat de l'association par la dernière assemblée générale.

— Qu'est-ce que cela apporte un atelier artistique à des détenus ?

"Il y a de multiples formes d'activité artistique. Elles permettent de s'exprimer souvent en se référant directement à l'univers carcéral, parfois en s'en éloignant comme dans un atelier avec des détenues transgenres brésiliennes qui ont dessiné des paysages tropicaux très colorés. Tout le monde n'est pas à l'aise pour dessiner ou peindre. On peut faire des collages en découpant dans des magazines. Il y a quantité de choses qui ne passent pas par les mots. Tous ne maîtrisent pas forcément le français d'ailleurs. Dans une prison d'Ile-de-France, on a fait un atelier de photo argentique. Cela a créé des liens entre détenus. C'était la seule opportunité aussi qu'ils avaient de voir des personnes extérieures sans être surveillés. Les formes d'expression artistique sont variées: sculpture, collage, atelier de BD, photos. Il y a même eu la création d'une fresque éphémère sur papier. Les ateliers permettent de discuter des conditions de détention, du respect des droits, des recours et des actions possibles."

Porter la voix des personnes détenues dans la société

Une des activités du Genepi est la publication d'une revue. *Passe-Murailles* rassemble des articles de bénévoles et de personnes détenues. On y retrouve aussi des anciens et des personnes qui gravitent autour de l'association. L'objectif est de maintenir l'indispensable débat sur le monde carcéral en partant des réalités vécues plutôt que des mythes et des clichés. Chaque numéro explore une thématique particulière. Le dernier numéro paru (n° 76, mars-avril 2019) explore l'inflation des délits et des peines dans le code pénal. Il décrit cette overdose répressive qui n'est malheureusement pas propre à la France. D'autres numéros ont exploré les dessous de la "lutte contre la radicalisation", la psychiatrie en prison, les peines alternatives, les "prisons modèles" qu'on prétend construire dans différents pays d'Europe. On lira aussi le "manuel d'impunité" qui explique comment les puissants se protègent eux-mêmes qu'il s'agisse de l'élite économique, politique ou de la police. En dépit des difficultés financières, la revue est envoyée gratuitement à toutes les personnes détenues qui en font la demande. Chaque numéro est disponible en version papier et en PDF. Il est possible de consulter la présentation des numéros ou de les acheter sur la page : <https://www.genepi.fr/boutique>

Eloïse revient sur le profil des bénévoles. "On est surtout des femmes. Cela n'a jamais posé de problème avec les hommes détenus. En général, on n'échange pas d'information personnelle avec les détenus mais il peut y avoir des exceptions. Parfois, il y a des tensions avec le personnel pénitentiaire qui n'apprécie pas toujours notre présence. Cela se limite en général à des propos méprisants ou machistes. Le grand problème est un turnover important au sein de l'équipe. Chaque année, il faut reprendre le travail de formation autour du système justice et prison et des conditions carcérales pour deux tiers de nouveaux bénévoles. Beaucoup de prisons ont été construites au milieu de nulle part, sans accès facile aux transports en commun. Pour deux heures d'atelier, il faut parfois passer une demi-journée entre le métro, la marche dans la gadoue entre le terminus d'un autobus de banlieue qui passe une fois toutes les heures et une prison située loin de tout. Sans compter le temps perdu aux contrôles à l'entrée. Notre fonctionnement est très collégial et les assemblées décident de nos orientations. Il doit y avoir environ un tiers des bénévoles qui étudie le droit, un tiers qui étudie la psycho et le reste peut se répartir entre toutes les autres facs. Le monde étudiant d'aujourd'hui est très différent d'il y a quarante ans. Beaucoup savent ce qu'est la précarité, les petits boulots, l'injustice sociale. Cette activité nous transforme. On se pose de plus en plus de questions politiques. On les discute entre nous. On revient vers les facultés avec ce que notre travail nous a appris. Parfois, la transformation est profonde. Une de nos bénévoles rêvait de devenir avocate. Confrontée à la dureté du système judiciaire, elle y a renoncé. Elle ne se serait pas sentie à sa place."

— Quelle différence observez-vous entre les hommes et les femmes en prison ?

Toutes les trois interviennent pour répondre que les femmes détenues sont particulièrement invisibilisées et laissées à l'abandon.

Elles portent souvent la violence dans leur corps. Pour les hommes, il y a généralement un soutien de la compagne qui vient pour les visites et apporte une aide. Pour les femmes, c'est plus rare. Lorsqu'une femme est incarcérée, son compagnon tend à disparaître dans la nature. Il n'y a que deux prisons pour femmes en France (maison d'arrêt pour femmes de Rennes et centre pénitentiaire pour femmes de Versailles). Elles se situent toutes dans le nord de la France. Ce qui représente des trajets presque impossibles si les proches n'habitent pas à proximité. Dans les autres prisons, il y a des quartiers pour femmes qui sont enclavés dans une prison masculine. Tout déplacement se fait de manière étanche en utilisant des passerelles, toujours sous la surveillance des gardiens. Comme ils sont en sous-effectif, il faut attendre et c'est parfois interminable. Du coup, toute la vie quotidienne devient plus dure encore, plus soumise à l'arbitraire. Les possibilités d'aller à l'infirmerie, au parloir, aux lieux de travail sont restreintes. Les activités de travail qu'on leur propose sont souvent moins diversifiées que pour les hommes. C'est principalement du tricot, de la couture ou du nettoyage. La plupart de ces femmes ont été violentées dans la vie normale. Au point que pour certaines d'entre elles, la prison apparaît presque comme un refuge. Les délits qu'elles ont commis sont souvent liés à la violence de la structure familiale. Des femmes qui ont tué leur mari violent par exemple ou des infanticides parce qu'elles n'arrivaient pas à faire face aux responsabilités. Il y a également des délits où elles sont complices de leur compagnon, parfois de manière assez passive, parfois en tant qu'actrices.

La conversation avec Eloïse, Margaux et Clémence a été longue. Elles avaient sans doute le sentiment de ne pas parler seulement d'elles-mêmes. Leur voix dans cette banale salle de réunion était aussi celle d'une population dont la détresse fait rarement la Une des journaux. Une dernière tasse de café, des sourires, l'interview prend fin. En relisant le cahier de notes, on constate qu'il s'agit d'une intervention chorale. Chacune a enchaîné ses propos à ceux des deux autres au point qu'il est difficile d'attribuer telle phrase à l'une d'entre elles. À la relecture, on comprend mieux ce qui lie cette association à la plante dont elle porte le nom. L'amer peut devenir tonique et nous secouer. Tel semble être le parcours surprenant d'une association qui a su construire des rapports de réciprocité avec la population la plus précarisée de nos sociétés. ●

Les femmes détenues sont particulièrement invisibilisées et laissées à l'abandon. Elles portent souvent la violence dans leur corps.
